

ASSOCIATION DE DEFENSE CONTRE LES NUISANCES AERIENNES

A.D.NA

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2011

Les dix communes survolées (Cannes, Mandelieu, Mougins, Le Cannet-Rocheville, Grasse, Auribeau, Pégomas, La Roquette sur Siagne, Théoule, Mouans-Sartoux) étaient représentées soit par leur Maire, soit par des élus.

L'assistance dans la salle était importante (180 personnes au plus fort de la soirée)

La SA ACA (Société Anonyme des Aéroports Côte d'Azur) était également présente : Mr Pollet, directeur, et Mme Claire Rousseau son assistante environnement. (Ce nouveau duo a largement contribué aux travaux positifs d'amélioration de la situation). Mr Pollet a clairement exprimé que SA ACA est très consciente des nuisances générées par l'aéroport, et assure que SA ACA a la volonté de mettre en œuvre les actions nécessaires afin de les réduire pour tous les types de trafic ; également diminuer l'impact de l'écologie ; ainsi que d'agir plus directement sur les « récidivistes ».

Un large débat s'est ouvert après la présentation de la situation par le Président de l'ADNA, Jean-Pierre Guinvarch, et le rappel, projections à l'appui, des objectifs techniques par Jean-Claude Boschel.

Une impatience exprimée fortement par les riverains survolés qui trouvent que les progrès sont mesurables mais pas suffisamment palpables. Amélioration reconnue quant aux nuisances hélicoptères.

Echange vif d'idées, voir de critiques sur les objectifs entre le Maire de Mougins, Mr Richard Galy et l'équipe municipale de Mouans-Sartoux., Mr André Aschiéri, Mme Marie-Louise Gourdon et Mr Daniel Le Blay :

-- le Maire de Mougins remerciant l'ADNA pour sa pugnacité et son travail en commun avec beaucoup d'élus. Mr Galy demande un point d'étape annuel qui permettra d'évaluer les résultats réels par rapport aux objectifs de la CHARTE.

-- le Maire de Mouans-Sartoux, la Conseillère Générale, beaucoup plus réservés, voire critiques, à l'égard de l'ADNA. Leurs arguments sont:

- retour aux 13 tonnes
- limitation des mouvements d'une manière drastique
- recherche d'un aéroport de substitution
- risques majeurs liés à la privatisation de l'aéroport dès 2013.

Sur ces points, l'ADNA considère depuis longtemps ::

- un retour à 13 tonnes est irréaliste
- l'aéroport alternatif n'existe pas dans les Alpes Maritimes et Fayence, dans le Var restera définitivement dédié au vol à voile.
- dans le Var, l'ADNA a prospecté de nombreux sites, pour l'instant la DGAC a dit « NIET ».

Sur le quatrième point, Mr Pollet

- rappelle que s'il est vrai qu'une privatisation partielle est prévue, il est néanmoins clair que l'état restera engagé à 60 % minimum, donc gardera le contrôle des opérations et décisions majeures,
- explique qu'en aucun cas cela réduira la volonté de SA ACA de lutte contre les nuisances aériennes.

L'ADNA travaille sur l'amélioration des trajectoires en produisant des propositions concrètes (amélioration du trombone, zone d'habitat dense à éviter, etc....), et demande de déconcentrer les nuisances les plus insupportables en répartissant les arrivées en trois flux égaux (1/3 chaque sur un an) :

- arrivées par la mer
- favoriser l'accès direct par le Nord-Est et Nord-Ouest
- trombone MVI , (forme à travailler en lisière de, Mouans-Sartoux, Pégomas collinaire, La Roquette collinaire et St Jean).

A noter, parmi les prises de parole, deux cas ont été présentés avec support informatique

- par Mr Durand le Plan sarrain, et la nécessité de mieux maîtriser l'arrondi nord MVI
- par Mr Leblay, centre Mouans Sartoux, montrant de nombreux survols intempestifs.

ADNA (et SA ACA) a clairement compris ces deux messages et assuré que leur solution est déjà clairement intégrée dans les « actions prioritaires attendues par l'ADNA » : document synthétique largement distribué à tous les participants. La solution proposée pour mieux éviter les habitations du Plan Sarrain sera débattue, avec le soutien de SA ACA, en réunion avec DGAC dès le 26 sept.2011.

A noter également : de nombreuses discussions lors du « pot de l'amitié » ont aussi montré les attentes et revendications (voire impatientes) de riverains qui n'ont pas pu s'exprimer en réunion plénière faute de temps.

En conclusion,

- si quelques divergences peuvent être notées dans les attitudes, un large fond commun de revendications existe, et conforte ADNA à poursuivre son action, en particulier par la déclinaison concrète des « actions prioritaires attendues par l'ADNA ».
- Mr Pouplot remercie tous les participants, et demande instamment de résoudre le problème « catastrophique » de survol de Les Roques et St Jean.
- ADNA remercie la commune de La Roquette pour son hospitalité.

Nous vous transmettons la composition du Conseil d'Administration et les rôles de chacun.

Merci à tous nos adhérents et sympathisants, ainsi qu'aux élus qui nous aident aux travers des subventions (CAPAP*, Mairie du Cannet-Rocheville, Pégomas.....).

Le Président,
Jean-Pierre Guinvarch

*CAPAP : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence (5 communes)